



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 20 février 2014

FINANCES

- Le Conseil a approuvé le **compte administratif 2013** et le compte de gestion 2013 :
Le résultat cumulé présente :
un **excédent de fonctionnement** de 256 808,05 €. [recettes : 825 339,10 € - dépenses : 568 531,05 €]
un **solde négatif en section d'investissement** de 217 658,03 € [recettes 1 058 806,14 € - dépenses : 1 276 464,17 €]. Résultat négatif dû notamment au retard de versement des subventions, promises par nos financeurs et qui seront reçues en 2014.
- L'**excédent de fonctionnement 2013 sera reporté** sur les dépenses d'investissement de 2014 (pour 217 658,03 €) et le reste (39 150,02 €) sera reporté sur le fonctionnement 2014.
- Comme chaque année, le Conseil sollicite la prise en compte des **travaux** réalisés par nos employés communaux **en régie directe** (à l'église, à l'école, au restaurant,...), ce qui permettra de récupérer la TVA sur les matériaux utilisés.
- Une convention va être signée entre la Commune et l'Îl Ô Marmots pour le versement des **charges de fonctionnement de la crèche** (en particulier 200 € par mois pour le chauffage au gaz).
- A la suite de la construction de la crèche, la Communauté d'Agglomération doit verser à notre commune une **aide à la création d'entreprise et à la création d'emplois**. Ces 10 000 € devront être reversés à l'Îl Ô Marmots sous forme de réduction de charges de fonctionnement (loyer, gaz,...). Le Conseil décide de limiter les reversements à 500 € par mois.
- Après la mise en concurrence de plusieurs entreprises, le Conseil décide de faire appel à la Société **S.N.E.F.** pour assurer l'entretien et l'amélioration de l'**éclairage public de la commune** tout comme l'installation des guirlandes de Noël. Des économies substantielles pourront ainsi être réalisées.

CULTURE ET LOISIRS

❖ *Les Gaillets en Fête* organisent ce **dimanche 2 mars** leur traditionnel repas de printemps à la salle polyvalente.

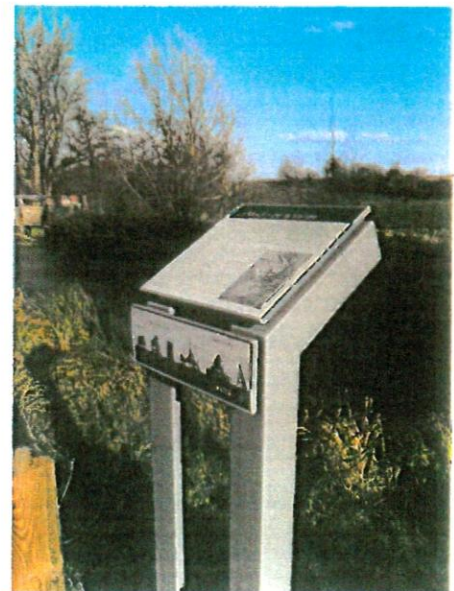
Les dernières inscriptions seront prises ce mardi 25 février auprès de Michel DILLY, ☎ 03.27.45.47.46.

❖ Une convention va être signée avec la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole pour la pose et l'entretien de **panneaux de signalétique touristique** au moulin de la Vallée et à l'église de Marchipont. C'est une reconnaissance de la qualité de notre patrimoine et un encouragement pour le développement touristique de notre commune !



❖ Dans le cadre du centenaire du début de la Grande Guerre, l'**exposition exceptionnelle sur la guerre 1914-1918** présentée à la Maison du Tourisme de SEBOURG (près de la Mairie) est prolongée **jusqu'au 23 mars 2014** ! Hervé LADRIERE, Philippe DRANCOURT (collectionneurs) et notre Cercle Historique C.H.A.R.M. vous y attendent. **Exposition enrichie d'un documentaire de 50 mn.**

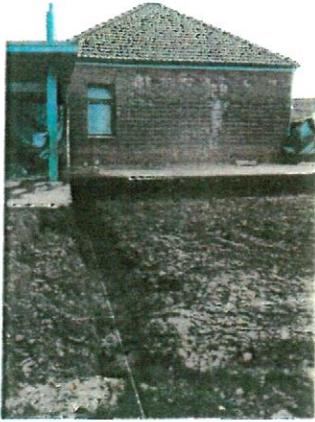
Entrée gratuite (les samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, dimanches de 14h à 17h)



❖ Le prochain **Centre de Loisirs** aura lieu du **mardi 22 avril au vendredi 2 mai**. **Inscriptions à partir du lundi 17 mars pour les Rombinois et du 24 mars pour les extérieurs**. Les imprimés peuvent être également retirés auprès de Noémie à l'école.

KODAFILM vous propose de numériser vos vieux films super 8, vos cassettes ou mini DV, pour les transférer sur DVD vidéo. Adressez-vous à Caroline NOBLE, 57 route de Marchipont à Rombies-et-Marchipont.

TRAVAUX



✓ Le chantier de la 4^{ème} classe a commencé avec le creusement des fondations. Il se poursuivra pendant les vacances scolaires de février avec le coulage de la dalle. Notre commune étant située dans une zone de risque sismique modéré, la constitution de la dalle doit encore recevoir la validation du bureau de contrôle technique.

✓ Le ravalement des façades du secrétariat de la Mairie est également en cours. Le piquetage des briques de l'arrière a révélé l'urgence et la nécessité des travaux.



DIVERS

❖ Le Conseil confirme ses propositions en vue de la **modification des rythmes scolaires**. Il y aurait **classe le mercredi matin** de 8 h 30 à 11 h 30, suivie de la garderie périscolaire, sans restauration comme cette année.

Quels que soient les nouveaux horaires de classe à la rentrée de septembre prochain, la garderie périscolaire sera assurée avec la même amplitude que cette année.

❖ Vous avez peut-être été sollicité chez vous par l'Institut National des Statistiques (I.N.S.E.E.), pour répondre à une **enquête officielle** sur la qualité de l'environnement de votre habitat et sur vos problèmes d'insécurité au cours des 2 dernières années. Elle est maintenant terminée et l'enquêtrice tient à remercier les Rombinois de leur accueil.



Informations sur le scrutin de l'élection Municipale 2014

Les prochaines élections municipales auront lieu dans la **salle de la Mairie le dimanche 23 mars** (1^{er} tour) et le **dimanche 30 mars** (2^{ème} tour éventuel) **de 8 h à 18 h**.

Notre commune ayant moins de 1000 habitants (782) n'est pas trop concernée par les changements intervenus récemment dans le mode de scrutin : **Le panachage reste en vigueur** pour élire les 15 conseillers municipaux. Cependant, quelques nouveautés sont intervenues :

- **Les candidats devront s'inscrire individuellement auprès de la Préfecture** entre 20 février et le 6 mars.
- **Seuls les candidats inscrits pourront être élus.**
- Les électeurs peuvent **soit voter pour la liste présentée dans sa totalité, soit barrer des candidats** et éventuellement les **remplacer par d'autres candidats inscrits.**
- **Chaque électeur devra présenter une pièce d'identité avec photo** au moment du vote (carte d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasser, ...) avec sa carte d'électeur.

→ Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, veuillez le signaler à l'avance en Mairie ☎ **03.27.27.32.48** et on pourra venir vous chercher chez vous, à l'horaire qui vous convient.

→ Si vous êtes absent, vous pouvez **voter par procuration** et donner pouvoir à un autre électeur de la commune de voter pour vous. Adressez-vous à la Gendarmerie de Valenciennes au moins une semaine avant le scrutin ou demandez un formulaire sur le site <http://service-public.fr> qui vous sera adressé par la poste.

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 24 février 2014.

Le Maire,

Guy HUART



Le 23 mars, faites votre devoir de citoyen : VOTEZ !